

Présenter un certificat

Gestion de l'obligation

A partir du 20 septembre 2021, une obligation de présenter un certificat s'applique à toutes les activités qui se déroulent dans le cadre de l'Université, quel que soit le nombre de participant-e-s.

Vous trouverez les informations actualisées sur ce site: https://www.unibe.ch/coronavirus/index_fra.html

Tous les certificats reconnus en Suisse sont valables – cela inclut également tous les certificats de l'UE/espace Schengen qui sont délivrés conformément aux spécifications du « EU Digital COVID Certificate ». Pour les certificats des pays tiers, il existe une possibilité de reconnaissance.

Une obligation de port de masque général continue de s'appliquer pour toutes les personnes se trouvant dans les locaux situés à l'intérieur de l'Université. Le port de masques sur le lieu de travail et lors de réunions ne peut être supprimé que si toutes les personnes présentes disposent d'un certificat et que la distance de 1,50 mètre est respectée.

Les collaborateur-trice-s sans certificat travaillent depuis leur domicile en télétravail dans la mesure du possible et en accord avec leurs supérieur-e-s hiérarchiques. Si cela n'est pas possible, elles/ils doivent porter des masques en permanence, ainsi que toutes les personnes se trouvant dans la même pièce.

Contrôles des certificats

Le certificat doit être présenté sur demande. En principe, l'Université de Berne fait confiance aux déclarations et à la responsabilité personnelle des collaborateur-trices-s, des étudiant-e-s et des participant-e-s aux activités. Toutefois, des contrôles aléatoires sont effectués. Les contrôles ponctuels sont effectués par du personnel autorisé à mener ces derniers.

Les supérieur-e-s hiérarchiques, les enseignant-e-s et les organisateur-trices-s d'événements tels que des séances, etc. ne sont pas tenu-e-s d'effectuer des contrôles, mais elles/ils sont également autorisé-e-s à en faire. La cellule de crise le recommande en particulier si elles/ils souhaitent personnellement renforcer la sécurité et/ou si elles/ils disposent d'indications concrètes de l'absence de certificats pour les personnes présentes. Le contrôle peut être effectué à l'aide de l'application Covid Check. L'identité de la personne doit être connue ou vérifiée par une carte d'identité.

Les personnes qui participent à une activité sans certificat valide doivent quitter l'événement et faire face à des conséquences disciplinaires ou personnelles. « Si une personne refuse de se conformer aux instructions, la personne responsable d'effectuer le contrôle du certificat (service de contrôle, supérieur-e hiérarchique, organisateur-trice) peut demander l'aide du service interne respectif et signale l'incident à l'unité de gestion des risques (risiko@unibe.ch). En cas de situation particulièrement dangereuse, la police peut également être appelée sur le 117.

Présence obligatoire

Il y a des événements et activités d'enseignement et d'exploitation pour lesquels une présence est obligatoire. Cela reste valable et peut et doit être exigé. Les étudiant-e-s et les collaborateur-trice-s sont tenu-e-s de participer à ces événements avec un certificat valide. Il n'existe pas de droit à la participation en ligne dans ces cas.

Tests

L'Université proposera des tests PCR gratuits à partir d'octobre au plus tard, suite à la suppression progressive des tests payés par le gouvernement fédéral. Les étudiant-e-s et les collaborateur-trice-s muni-e-s d'une UNICARD peuvent se faire tester sur rendez-vous à trois endroits différents dans la Länggasse. Les certificats délivrés lors de ces tests sont valables pendant 72 heures. Le certificat est disponible dans un délai maximum de 36 heures après le test et n'est valable que pour un usage universitaire. Vous trouverez de plus amples informations sur le site

→ www.unibe.ch/coronavirus

Vaccination

La Direction de l'Université et la cellule de crise recommandent à toutes les personnes de se faire vacciner le plus rapidement possible (be.vacme.ch). Vous trouverez de plus amples informations sur le site

→ www.unibe.ch/coronavirus

